

Élections Territoriales: Et l'Environnement Alors? **10 priorités pour un *fenua* plus écologique**

Par Te Ora Naho, la Fédération des Associations de Protection de l'Environnement (FAPE)

Avril 2018

Vous vous présentez aux élections territoriales? Vous aurez peut-être la responsabilité de diriger notre Pays. Te Ora Naho vous interpelle sur dix sujets environnementaux qu'elle juge prioritaires et vous propose des exemples d'actions concrètes.

- Ces sujets sont-ils pour vous aussi une priorité?
- Quelles mesures vous engagez-vous à mettre en oeuvre durant votre mandat?

1) Améliorer le traitement des déchets et des eaux usées

Constat:

Chaque habitant produit environ 550 kg de déchets par an. La collecte sélective des déchets n'est en place que dans 50% des communes de Polynésie française et elle est limitée en filières de recyclage. Ce sont 42% des plages de Tahiti qui sont impropres à la baignade. Le déversement de déchets et d'eaux usées dans la nature est encore courant.

Propositions:

- a) Définir la politique sectorielle des déchets de la Polynésie française avec des objectifs de réduction des déchets ultimes adaptés à chaque archipel et des moyens tels que le compostage, la revalorisation, le recyclage et les initiatives d'économie circulaire.
- b) Adopter une politique anti-plastique: interdire la commercialisation et la distribution des sacs plastiques et pailles en plastique, instaurer une consigne sur les contenants en plastique.
- c) Affecter la totalité de la taxe verte dite "TEAP" à la réduction et à la gestion des déchets.
- d) Faciliter les sanctions aux pollueurs.

2) Développer l'énergie verte et les transports durables

Constat:

La production d'électricité est assurée à 74 % par des centrales thermiques et à 24 % par des centrales hydrauliques. Le réseau routier de Tahiti est très fréquemment saturé, notamment dans la zone urbaine. L'offre de transport en commun reste très limitée.

Propositions:

- a) Choisir les options d'énergie renouvelable ayant les plus faibles empreintes écologiques et démocratiser leur utilisation notamment en favorisant l'énergie solaire et l'énergie thermique des mers plutôt que l'hydroélectricité à Tahiti.
- b) Développer le réseau de transports en commun de façon durable (par exemple des bus électriques ou à gaz et des navettes maritimes hybrides).
- c) Aménager des structures favorisant la réduction des véhicules motorisés : parkings relais pour co-voiturage et transports en commun, pistes cyclables, zones piétonnes.

3) Préserver nos ressources marines

Constat:

Seule 0,5% de notre Zone Économique Exclusive (ZEE) est protégée actuellement. Pourtant, certaines espèces marines sont surexploitées, comme le thon obèse qui a perdu 84% de sa population, et de nombreux lagons sont sous tension.

Propositions:

- a) Créer un réseau de réserves marines couvrant 30% des eaux de Polynésie française pour permettre la régénération des ressources; au niveau côtier, avec un *rahui* dans chaque commune, et au large avec des grandes réserves marines.
- b) Favoriser les aides à la pêche artisanale par rapport à la pêche industrielle: réglementer plus strictement les techniques de pêche (taille des prises et des filets, période de pêche, quota, etc).
- c) Lutter contre la surpêche internationale: interdire le transbordement des navires de pêche étrangers, lutter contre les DCP dérivants.

4) Protéger les écosystèmes

Constat:

Terrassements, remblais, extractions sont des modes d'aménagement qui perturbent l'équilibre des écosystèmes. Les extractions de granulats de rivière ont un impact sur la stabilité des cours d'eau et du littoral en amplifiant les phénomènes d'érosion et en augmentant les rejets de matière en suspension dans les lagons.

Propositions:

- a) Organiser la transition vers la construction en matériaux issus de ressources renouvelables pour mettre fin aux extractions d'agrégats en rivières, par exemple le bois local issu de forêts durables gérées.
- b) Limiter la déforestation et renforcer les berges et les littoraux en mettant en place un programme de reforestation avec des arbres et arbustes indigènes.
- c) Limiter l'impact des eaux de ruissellement sur le milieu marin, notamment sur les récifs coralliens.

5) Conserver et promouvoir la biodiversité

Constat:

La Polynésie française est la collectivité d'Outre-Mer comportant le plus d'espèces éteintes ou menacées : deux tiers des plantes endémiques et la moitié des espèces d'oiseaux sont menacés.

Propositions:

- a) Définir de véritables plans d'action de protection des espaces et des espèces avec une réglementation claire et adaptée au Territoire (exemple des espèces marines emblématiques).
- b) Promouvoir l'éducation environnementale en intégrant les connaissances écologiques traditionnelles: définir des espaces éducatifs destinés aux scolaires et étudiants côté montagne et côté mer, dédier du temps scolaire à des activités environnementales de terrain.

6) Promouvoir l'agro-écologie

Constat:

La majorité des produits alimentaires bruts ou transformés consommés au fenua sont importés. Bien que l'on constate un effort pour développer l'agriculture biologique, la production locale reste majoritairement conventionnelle et donc néfaste à l'environnement et à notre santé.

Propositions:

- a) Confirmer la transition agroécologique du Pays en soutenant davantage l'agriculture locale biologique et en développant la permaculture.
- b) Soutenir les circuits courts du producteur au consommateur, par exemple en instaurant des repas locaux et biologiques dans toutes les cantines.
- c) Supprimer progressivement de manière planifiée les produits phytosanitaires et les engrais nocifs pour l'environnement terrestre, marin et la santé publique.

7) Promouvoir le tourisme durable

Constat:

Un tourisme durable est celui qui contribue au respect de l'environnement et au bien-être économique, social et culturel des populations locales. Le tourisme est la première ressource économique de Polynésie, cependant il reste encore beaucoup à faire pour le rendre véritablement durable.

Propositions:

- a) Définir un écotourisme de qualité avec un label et des contrôles stricts.
- b) Encourager la création de produits touristiques durables (expériences culturelles, volontourisme, écotourisme, etc), notamment en formant professionnels et jeunes au tourisme durable.
- c) Mettre en place une compensation carbone volontaire pour encourager les voyageurs à compenser leurs émissions de CO2 et dédier une part des taxes perçues auprès des visiteurs à des projets environnementaux locaux.

8) Optimiser le cadre de vie urbain

Constat:

L'urbanisation rapide et la non-planification d'un aménagement durable des territoires dégradent les paysages et raréfient les espaces verts et les espaces naturels accessibles aux habitants et aux visiteurs.

Propositions:

- a) Promouvoir un urbanisme écologique: constructions écologiques, réseau routier favorisant les zones piétonnes et cyclables, jardins publics et partagés, végétalisation des façades, des murs et des espaces non-bâties avec des plantes indigènes.
- b) Redonner accès aux lagons, montagnes et vallées: créer un conservatoire du littoral pour racheter les terrains en bord de mer et développer un réseau de plages publiques, créer des parc naturels et des sentiers de randonnées.
- c) Mener une politique stricte contre la pollution sonore (tel qu'exprimé par l'association Te Ora Hau), atmosphérique et électromagnétique.

9) Anticiper l'adaptation au changement climatique

Constat:

Le fenua est particulièrement vulnérable au changement climatique en raison de sa nature insulaire et de ses nombreux atolls (¼ des atolls du monde). L'élévation du niveau de la mer, l'acidification des océans, le blanchissement corallien et la forte occurrence des phénomènes climatiques extrêmes, constituent des menaces auxquelles nos territoires doivent faire face.

Propositions:

- a) Faire du Plan Climat Énergie une priorité territoriale, en particulier tous les aspects relatifs à l'adaptation au changement climatique.
- b) Adopter les mesures appropriées pour atténuer l'érosion et les risques de submersion : reboisement et adaptation des littoraux, bouturage de coraux, encouragement aux initiatives citoyennes.

10) Renforcer la gouvernance environnementale

Constat:

La politique environnementale polynésienne nécessite un portage politique fort. Pourtant, le Ministère de l'Environnement est souvent le dernier dans l'ordre protocolaire et les sept services qui sont en charge de l'environnement dépendent de plusieurs ministères qui agissent la plupart du temps sans lignes directrices communes. D'autre part, plusieurs projets de grande envergure ont été annoncés ou initiés en Polynésie dont les impacts environnementaux sont souvent méconnus ou non maîtrisés.

Propositions:

- a) Donner à l'environnement une place prépondérante dans les institutions et les services du Pays : un Ministère de l'Environnement à part entière ayant une place prioritaire dans l'ordre protocolaire du gouvernement, une représentation à part entière au sein du CESC, une maîtrise transversale environnementale sur tous les services concernés.
- b) Réformer la procédure actuelle des études d'impacts environnementaux afin que les risques encourus soient étudiés avant tout engagement dans tout projet d'envergure, qu'un état des lieux préliminaire soit réalisé et qu'un comité de suivi avec la communauté scientifique locale et la société civile soit institué.
- c) Accroître et pérenniser les financements publics environnementaux pour une meilleure efficacité des actions et une gestion à long terme.

La mise en oeuvre de ces mesures prioritaires permettrait de créer des emplois, notamment des emplois verts. Il est donc nécessaire d'organiser aussi des formations professionnelles adaptées aux métiers du développement durable.

D'autre part, les projets de ferme aquacole à Hao, d'extraction de phosphate à Makatea, de construction d'îles flottantes, de pêche industrielle aux Marquises, de Village Tahitien ou Mahana Beach à Punaauia, et d'exploitation de nos ressources minières sous-marines nous paraissent préoccupants. Quelle est votre position concernant chacun de ces projets? Les poursuivrez-vous? Comment garantirez-vous leur durabilité le cas échéant ?

Winiki SAGE,
Président,

Te Ora Naho, la Fédération des Associations de Protection de l'Environnement